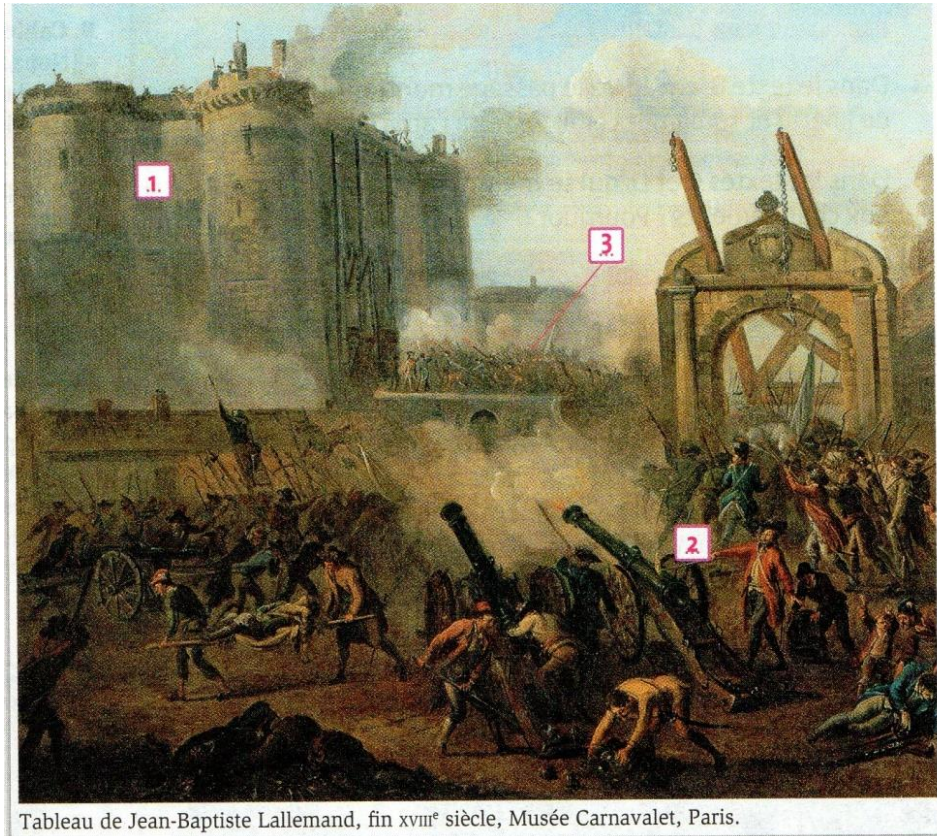


## « Enquêtes de l'histoire »



### DOC 1

Tableau de Jean-Baptiste Lallemand, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, Musée Carnavalet, Paris.

### DOC 2 : Gouache de Claude Cholat offert à l'Assemblée nationale en 1791.



Ce tableau raconte la prise de la Bastille, en rendant hommage aux vainqueurs de la Bastille, dont l'auteur fait lui-même partie. Les assaillants sont donc facilement identifiables au premier plan : de simples Parisiens (ouvriers, artisans, boutiquiers), des membres des gardes françaises\* (se protégeant dans les maisons) et d'autres hommes qui se distinguent : Jacques-Job Elie (l'officier en uniforme blanc) qui commande aux canonnières, à ses côtés, les deux « délégués » qui furent désignés pour aller négocier avec le gouverneur De Launay : l'Abbé Claude Fauchet et un certain Chignard.

**DOC 3 :** Charles Thévenin (1764-1838), *Arrestation de Monsieur de Launay, dans la deuxième cour de la Bastille, le 14 juillet 1789*, huile sur toile, Paris, musée Carnavalet, 1793 © Musée Carnavalet/ Roger-Viollet



### **DOC 4 :** Deux courtes dépositions contradictoires

#### **A. Déposition de Barras, un révolutionnaire.**

*Alertés de l'arrivée de troupes royales, les Parisiens se révoltent et cherchent à s'armer.*

« On commença par sommer le Gouverneur, M. le marquis de Launay, de rendre cette **forteresse** **1** la Bastille) ; les délégués furent introduits entre les deux ponts-levis, et aussitôt le Gouverneur fit feu sur les délégués qui furent tous tués dans l'instant. Le peuple alors furieux attaqua ce fort, **placa des canons** **2**, en face des portes, cassa les chaînes du pont-levis, entra en foule dans la première cour malgré le feu de la place, répéta la même chose au second pont-levis, **entra dans le fort** **3**. Les cinquante invalides ou plus qui défendaient ce fort étaient tués ou se rendirent. Les prisonniers furent conduits à l'Hôtel de Ville à coups de bâton à travers les insultes du peuple qui criait « pendu ». En arrivant à l'Hôtel de ville, M. le marquis de Launay fut percé de mille coups [...]. »

Barras, *Mémoires*,  
Paris, Mercure de France,  
« Le Temps retrouvé », 2005.

#### **B. Déposition de Marmontel, une personne éclairée.**

Les avant-cours de la Bastille avaient été abandonnées. Quelques hommes déterminés ayant osé rompre les chaînes du pont-levis, le peuple en foule y était entré. De là, sourd à la voix des soldats qui, du haut des tours, s'abstenaient de tirer sur lui et lui criaient de s'éloigner, il voulut se porter sur les murs du château. Ce fut alors qu'on fit feu sur lui. (...) Le peuple furieux se vengea. Les casernes et les boutiques de l'avant-cour furent livrées aux flammes. De Launay (...) se vit forcé de se rendre. (...)

Dès que le pont fut baissé, le peuple se jeta dans la cour du château plein de furie. Les Invalides qui défendaient le fort furent tués. De Launay eut la tête tranchée sous les murs de l'hôtel de ville. Sa tête fut promenée dans Paris par la populace. Tels furent les exploits des vainqueurs de la Bastille, le 14 juillet 1789.

## **DOC 5 : Déposition du témoin principal : Louis Defflue, défenseur de la Bastille.**

- ❖ « **Le 12 juillet 1789**, vers le soir, on apprit dans la Bastille qu'on se disposait à attaquer le magasin des poudres de l'Arsenal (...) on engagea M. de Launay à prendre les poudres dans la Bastille ; il y consentit. (...) On les plaça dans la cour du puits, assez mal couvertes. M. le gouverneur ordonna la même nuit que la garnison eût à se retirer dans l'intérieur du château, ne voulant pas, au cas qu'il fût attaqué, défendre l'extérieur de la place.
- ❖ (...) Voyant **pendant la journée du 13**, du haut des tours de la Bastille, les différents incendies qui se commettaient à l'entour de la ville, nous craignîmes que pareille chose n'arrivât autour de la place, ce qui aurait mis en danger les poudres qui se trouvaient alors dans la Bastille. C'est pourquoi je m'occupai à trouver un endroit où elles fussent plus en sûreté (...) un souterrain ou un cachot (...).  
On apprit dans la même matinée, que le voisinage de la Bastille ainsi que la bourgeoisie étaient alarmés de voir les canons braqués sur la ville. (...) Sur ce bruit, le gouverneur ordonna qu'on dépointât les canons et qu'on les retirât.
- ❖ (...) Vers midi (**le 14 juillet**), vint un détachement de bourgeois armés. Il s'arrêta dans la première cour et demanda à parler au gouverneur, qui reçut quelques-uns d'eux (...) J'appris par leur conversation que ce bourgeois demandait, au nom de la ville, qu'on descendît les canons des tours ; qu'en cas qu'on vînt attaquer la place on ne fit pas de résistance, qu'on ne devait point faire la guerre à la nation, qu'il était inutile de verser le sang de citoyens, et qu'après avoir tué beaucoup de monde on serait toujours obligé de se rendre.  
(...) Le gouverneur lui répondit qu'il ne pouvait rendre la place à qui que ce fût, que sa tête en répondait, et qu'il la défendrait si longtemps qu'il le pourrait ; que cependant, pour tranquilliser la bourgeoisie, il avait déjà fait dépointer et retirer les canons, qu'il pouvait en assurer ses commettants, et qu'il lui donnait sa parole d'honneur que son intention était de n'insulter qui que ce fût, pourvu qu'on ne cherchât point à s'emparer de la place, et qu'on ne vînt point attaquer ni les ponts ni les portes (...) Le gouverneur nous dit qu'il croyait que la chose était arrangée, et qu'il espérait n'être point attaqué ; cependant le député partit assez mécontent (...)
- ❖ Vers trois heures de l'après-midi une troupe de bourgeois armés, mêlés de quelques gardes françaises\*, vint attaquer du côté de l'Arsenal. Ils entrèrent sans difficulté dans la première cour, n'ayant laissé pour garder la porte qu'un seul Invalide. Le gouverneur n'avait même pas voulu qu'il fût armé. On monta sur le pont qui était levé. On coupa les balanciers auxquels les chaînes sont attachées, et le pont tomba. Cette opération pouvait se faire d'autant plus aisément que le gouverneur avait ordonné de ne point tirer sur les assiégeants avant de les avoir sommés de se retirer, ce qui ne pouvait se faire vu l'éloignement. Cependant, les assiégeants tirèrent les premiers sur ceux qui étaient au haut des tours, ce qu'avaient déjà fait la veille différentes troupes qui passaient dans le voisinage (...)
- ❖ On y répondit de la place par quelques coups de canon. Les assiégeants (...) firent amener leurs pièces de canon dans la cour du gouvernement, et les placèrent sur l'entrée du pont, les pointant contre la porte. M. de Launay voyant ces dispositions du haut des tours, sans avoir consulté ni avisé avec son état-major et sa garnison, fit rappeler par un tambour qu'il avait avec lui. Sur cela, (...) la foule approcha, et le gouverneur demanda à capituler. On ne voulut point de capitulation, et les cris de *bas les ponts !* furent toute réponse.
- ❖ (...) Je cherchai après cela le gouverneur, afin de savoir quelles étaient ses intentions. Je le trouvai dans la salle du conseil, occupé à écrire un billet, par lequel il marquait aux assiégeants qu'il avait vingt milliers de poudre dans la place, et que, si on ne voulait pas accepter de capitulation, il ferait sauter le fort, la garnison et les environs. Il me remit ce billet avec ordre de le faire passer. (...) Je lui dis que la garnison et le fort n'avaient souffert encore aucun dommage, que les portes étaient encore entières, et qu'on avait encore des moyens de se défendre, car nous n'avions qu'un Invalide de tué, et deux ou trois blessés. Il parut ne point goûter ma raison ; il fallut obéir. Je fis passer le billet (...) mais il fut sans effet. On persista à crier *bas les ponts ! et point de capitulation !*
- ❖ (...) J'attendais le moment que le gouverneur exécutât sa menace ; je fus très-surpris le moment d'après, de voir quatre Invalides approcher des portes, les ouvrir, et baisser les ponts. La foule entra tout à coup.
- ❖ On nous désarma à l'instant, et une garde fut donnée à chacun de nous. On entra dans tous les appartements, on saccagea tout, on s'empara des armes qui y étaient, on jeta par les fenêtres les papiers des archives, et tout fut au pillage. (...) Il n'y a pas de mauvais traitements que nous n'ayons essuyés dans ces moments. Nous étions menacés d'être massacrés de toutes les manières possibles. Enfin, la fureur des assiégeants se calma un peu, et on me conduisit alors, avec une partie de ma troupe qui était restée près de moi dans la mêlée, à l'Hôtel de Ville.
- ❖ Pendant le trajet, les rues et les maisons, même sur les toits, étaient remplies d'un monde innombrable qui m'insultait et me maudissait. J'avais continuellement des épées, des baïonnettes, des pistolets sur le corps. Je ne savais comment je périrais (...). Ceux qui n'avaient point d'armes lançaient des pierres contre moi, les femmes grinçaient des dents et me menaçaient de leurs poings. Déjà deux de mes soldats avaient été assassinés derrière moi (...). J'arrivai enfin, sous un cri général d'être pendu, jusqu'à quelques centaines de pas de l'Hôtel de Ville, lorsqu'on apporta devant moi une tête perchée sur une pique, laquelle on me présenta pour la considérer, me disant que c'était celle de M. de Launay. Traversant la-place de Grève, on me fit passer à côté de M. de Lorme, major de la place, qui était à terre baigné dans son sang. J'entendais dire que plus loin on avait tué M. de Miray, aide-major. Vis-à-vis de moi, on était occupé à pendre à un réverbère un officier et deux simples Invalides.

**Louis Defflue, défenseur de la Bastille, commandant de la portion valide de la garnison assiégée le 14 juillet 1789.** <http://www.france-pittoresque.com/spip.php?article3656>

## Vocabulaire :

**La Bastille\*** est une prison royale où sont enfermées les victimes des lettres de cachet. C'est une forteresse imposante : elle s'élève à 24 mètres de hauteur (ce qui équivaut à un immeuble de 8 étages), elle comporte 8 tours et courtines et elle est entourée d'un fossé profond de 8 mètres. Elle est dirigée par un gouverneur, M. de Launay et défendue par quelques soldats, invalides pour la plupart.

En réalité, Louis XVI l'utilisait très peu (les lettres de cachet avaient été abolies en 1785) et projetait même de la fermer puis la détruire. Le 14 juillet 1789, elle ne détenait d'ailleurs que 7 prisonniers dont les cellules n'étaient même pas fermées.

**Bataillons suisses et allemands\*** : soldats au service du Roi qui entourent Paris.

**Camille Desmoulins\*** : journaliste et grand orateur du Palais-Royal.

**Gardes françaises\*** : troupe d'infanterie d'élite du roi qui passa aux côtés du peuple de Paris le 14 juillet 1789.

**Garde Nationale** : en 1789, milice formées par les citoyens de chaque ville pour défendre les biens et les personnes.

**Invalides\*** : l'Hôtel des Invalides est un monument parisien dont la construction fut ordonnée par Louis XIV pour abriter les invalides de ses armées.

**Marquis de Launay (1740-1789) \*** : gouverneur de la Bastille. Le 14 juillet 1789, lors de la prise de la prison, il est massacré par les patriotes malgré une tentative de médiation. Procureur du roi, sa tête sera dit-on, promenée au bout d'une pique dans les rues de la capitale. Cet événement est l'objet d'une toile de Charles Thévenin.

**Patriote\*** : qui aime ardemment sa patrie et le prouve par ses actes. En 1789, être patriote signifie aussi être un partisan des idées nouvelles de la révolution.

**Saint-Barthélemy des patriotes\*** : fait référence à la nuit de la Saint-Barthélemy, le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, au cours de laquelle les protestants ont été massacrés à Paris. Camille Desmoulins craint donc des représailles contre les partisans de la Révolution.

**DOC 6 : De Launay vu par l'un de ses officiers (extrait de la déposition de Louis Deflue).**

« Le gouverneur de ce château, le comte de Launay, était un homme sans grandes connaissances militaires, sans expérience et de peu de cœur (...). Dès le premier jour après mon arrivée j'appris à connaître cet homme ; par tous les préparatifs qu'il faisait pour la défense de son poste et qui ne rimait à rien, et par son inquiétude continuelle et son irrésolution, je vis clairement que nous serions bien mal commandés, si nous étions attaqués. Il était tellement frappé de terreur que la nuit il prenait pour des ennemis les ombres des arbres et des autres objets environnants ; et pour cela nous devions être sur pieds toute la nuit (...) »

**Louis Deflue, défenseur de la Bastille, commandant de la portion valide de la garnison assiégée le 14 juillet 1789.** <http://www.france-pittoresque.com/spip.php?article3656>

**DOC 7: Dans les épisodes précédents (contexte)**

- **20 juin 1789 : Serment du Jeu de Paume**, les députés du tiers état défient le Roi. Ils se proclament « assemblée nationale » dans le but de faire avancer les réformes.

- **20 au 27 juin 1789** : le Roi refuse puis cède et ordonne aux députés de la noblesse et du clergé de se joindre à ceux du tiers état dans l'Assemblée nationale. L'Assemblée nationale est officiellement reconnue.

- **début juillet 1789** : le Roi, poussé à la fermeté par son entourage, ordonne à des régiments composés essentiellement de mercenaires étrangers (environ 30 000 hommes) de se déployer près de la capitale. Ils patrouillent autour de Paris pour prévenir d'autres troubles éventuels. Toutes sortes de rumeur circulent. Le peuple de Paris prend peur.

- **12 juillet 1789** : - annonce du renvoi du ministre des finances, Necker. Il était populaire car il avait la réputation de lutter contre les « accapareurs » (marchands de pain accusés de profiter de la crise pour s'enrichir et affamer le peuple).

- discours public de Camille Desmoulins\*. Il est acclamé par la foule qui se mobilise.

- **13 juillet 1789** : à Paris, des attroupements se forment, une foule de 6000 personnes défile dans les rues de Paris, précédée du buste de Necker. Les Halles qui renferment de grandes quantités de nourriture sont attaquées et pillées, des tranchées sont creusées, des barricades sont élevées et une « milice » (ou « garde nationale ») est créée par les bourgeois pour se protéger des troupes du Roi mais aussi pour éviter les pillages.

- **Le matin du 14 juillet 1789** : à la recherche d'armes, la garde nationale, suivie de la foule, envahit les Invalides et distribue les milliers de fusils et les quelques canons qui s'y trouvent, puis se rend à la Bastille pour s'emparer de la poudre et des munitions.

**DOC 8 Extrait du discours de Camille Desmoulins\*, 12 juillet 1789.**

« Citoyens, il n'y a pas un moment à perdre. J'arrive de Versailles. Monsieur Necker est renvoyé ; ce renvoi est le tocsin d'une Saint-Barthélémy des patriotes\* : ce soir, tous les bataillons suisses et allemands\* sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste plus qu'une ressource, c'est de courir aux armes et de prendre une cocarde pour nous reconnaître. Quelle couleur voulez-vous ? Voulez-vous le vert, couleur de l'espérance, ou le bleu(...) couleur de la liberté d'Amérique et de la démocratie ?